

L'INDICE D'ANALYSE ET D'ALERTE RÉPUBLICAINE ET DÉMOCRATIQUE (AARD) Édition 2021

Une multiplication par plus de 4 des risques pour la démocratie en France. Une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête.



MÉMOIRE ET ÉDUCATION

campdesmilles.org – + 33 (0)4 42 39 17 11
FONDATION DU CAMP DES MILLES – MÉMOIRE ET ÉDUCATION

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE AARD ENTRE 1990 ET 2020 REPRÉSENTE UNE MULTIPLICATION PAR PLUS DE 4 DES RISQUES POUR LA DÉMOCRATIE EN FRANCE

Une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête

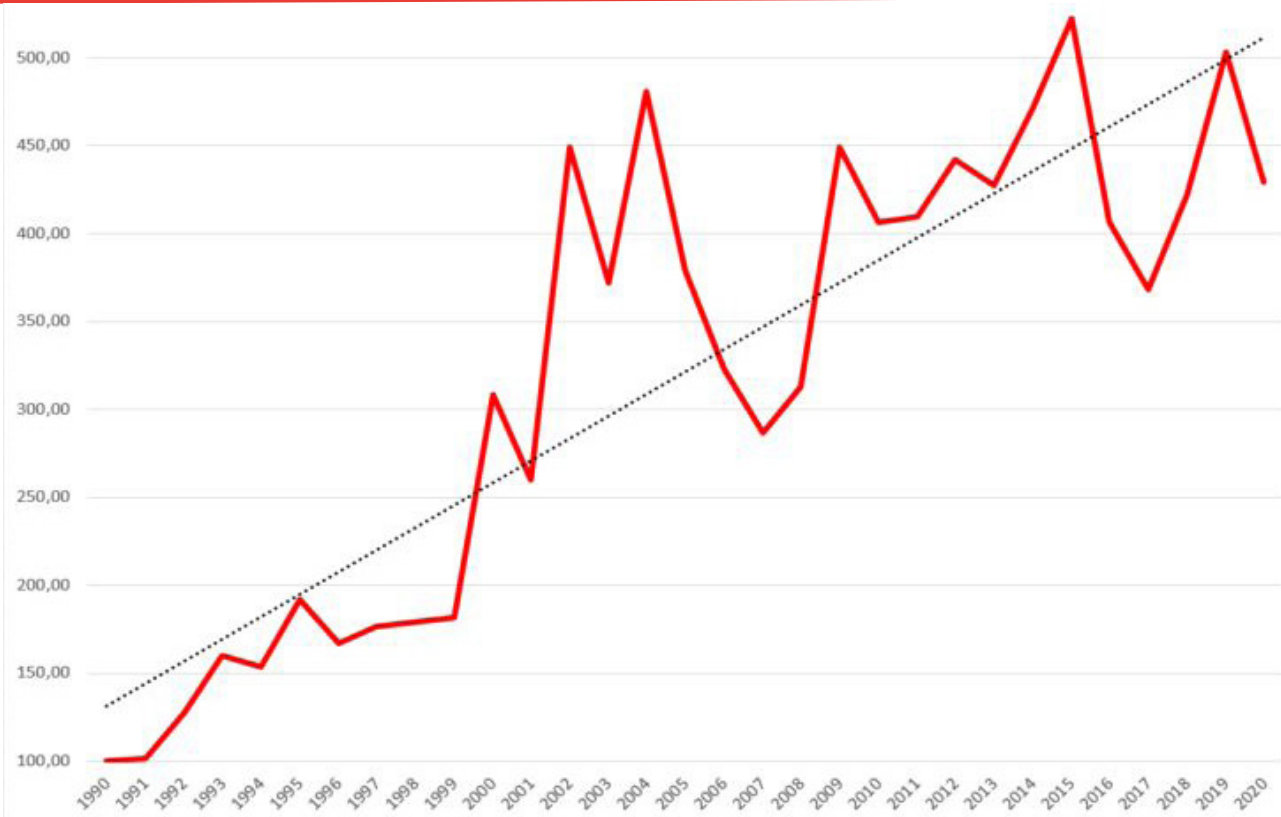
Le « Volet réflexif » du Site-mémorial du Camp des Milles présente une approche originale des enseignements convergents que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XXe siècle. Fruit de quinze années de travail de recherche pluridisciplinaire, il montre l'existence d'un **processus récurrent qui a conduit et peut encore conduire à un régime autoritaire** voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les trois étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques. Ce processus est **un engrenage résistible menaçant les droits et libertés démocratiques et dont le moteur est l'extrémisme identitaire**.

Dans le contexte actuel de montée de tels extrémismes identitaires, y compris en France et en Europe, il est apparu utile pédagogiquement de compléter l'analyse scientifique qualitative par une évaluation chiffrée de l'évolution de la société française sur ce terrain.

C'est le but assigné à l'Indice AARD.

Il s'agit donc ici d'alimenter, en l'objectivant autant que faire se peut, **l'appréciation des dangers qui menacent la Démocratie et la République**, afin d'y adapter les **résistances nécessaires**, celle des pouvoirs publics comme celle des corps intermédiaires, des associations et de chaque citoyen, garant ultime de la démocratie.

L'indice AARD est le résultat de la combinaison de plusieurs indicateurs fiables et pérennes susceptibles de traduire, sous une forme chiffrée, les principales caractéristiques de chacune des étapes qui ressortent du processus mis au jour. Celui-ci, par sa généralité constatée dans l'histoire de plusieurs continents, donne des clés de compréhension et de lecture du présent.



Indice AARD *

L'évolution de l'indice AARD entre 1990 et 2020 représente une multiplication par plus de 4 des risques pour la démocratie en France.

Une tendance lourde qui conduit la démocratie sur une ligne de crête.

TERREAU

Préjugés et tensions sociales

- ...STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS
- ...PEUR OU REJET DE L'AUTRE
- ...XÉNOPHOBIE, RACISME, ANTISÉMITISME
- ...INTÉRÊTS DIVERGENTS
- ...FRUSTRATIONS, JALOUSIES

ÉTAPE 1

Crises et crispations identitaires

- ...CRISES ET DÉSTABILISATIONS
- ...MINORITÉ AGISSANTE, MAJORITÉ PASSIVE
- ...BOUCS ÉMISSAIRES, COMLOTISME
- ...INSULTES ET MENACES
- ...APPELS À L'EXCLUSION
- ...MANIPULATION DU LANGAGE

ÉTAPE 2

De la démocratie au régime autoritaire

Séquence 1

- ...PERTE DE REPÈRES
- ...REJET DES ÉLITES
- ...RADICALISATIONS, HAINES
- ...DÉSORDRES, AGRESSIONS
- ...POUVOIRS IMPUISSANTS

Séquence 2

- ...FIN DE L'ÉTAT DE DROIT (PAR LA FORCE OU LES URNES)
- ...CONTRE POUVOIRS AFFAIBLIS OU ÉLIMINÉS. MÉDIAS CONTRÔLÉS

ÉTAPE 3 (SI RÉSISTANCES INSUFFISANTES)

L'extension des persécutions et des menaces contre tous

- ...DISCRIMINATIONS OU EXCLUSIONS LÉGALISÉES
- ...CONFORMISME, PASSIVITÉ
- ...SURVEILLANCE, DÉLATION
- ...TOUTE PUISSANCE DES MILICES
- ...INSÉCURITÉ GÉNÉRALISÉE
- ...INTERNEMENTS ARBITRAIRES
- ...DISPARITION D'OPPOSANTS
- ...EXTENSION DES PERSÉCUTIONS

LA CONCLUSION PRINCIPALE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE EST LA SUIVANTE :

Pour l'année 2020, la valeur de l'Indice AARD est de 430 et connaît donc une baisse significative par rapport à l'année 2019. Cette baisse tranche avec les deux années précédentes qui avaient été caractérisées par une remontée. Comme l'indiquent la courbe et la droite en pointillés qui matérialise la tendance de long terme, celle-ci reste significativement et fortement croissante, montrant **une multiplication par plus de 4 des risques pour la démocratie en France**. Il s'agit d'une tendance lourde, s'agissant d'une période de 30 ans.

La baisse de l'indice pour l'année si particulière que représente 2020 (pandémie) ne concerne pas les indicateurs socio économiques retenus, dégradés du fait de la pandémie mais les indicateurs de sûreté avec notamment une diminution du nombre des « Actes racistes, antisémites, xénophobes et antimusulmans » qui restent toutefois plus de dix fois plus nombreux qu'en 1990. On peut raisonnablement avancer que deux phénomènes complémentaires, eux aussi liés à la pandémie et aux confinements expliquent cette baisse. D'une part, il est possible que le nombre d'actes délictueux, criminels ou racistes ait réellement baissé du fait des confinements, et, plus généralement, de la restriction des libertés de déplacements tout au long de l'année. D'autre part, le travail de signalement ou de recension a pu être perturbé tant du côté des citoyens que de la Gendarmerie ou de la Police.

Sur le long terme, l'indice fait ressortir une autre conclusion majeure, convergente avec nos analyses qualitatives : **Nous serions aujourd'hui en France au début de l'étape 2 du processus historiquement récurrent dans les grands crimes de masse, celle qui ouvre la possibilité d'une évolution institutionnelle vers l'instauration d'un régime autoritaire.** Autre point essentiel : les analyses du processus soulignent aussi que **la résistance à l'engrenage antidémocratique est possible.**

Ainsi, la baisse des années 2016 et 2017 traduit probablement l'effet d'une telle résistance : celle des pouvoirs publics, notamment contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, mais aussi la résilience et la maturité des Français refusant les amalgames mortifères après les attentats de 2015. Ce recul significatif montre la possibilité et l'efficacité des résistances.



* Méthodologie sur www.campdesmilles.org/pourlademocratie

Le travail scientifique, sous la direction d'Alain Chouraqui, a été mené par la Fondation du Camp des Milles en étroite coopération avec la Chaire Unesco («Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires») créée à l'initiative de la Fondation du Camp des Milles, portée par celle-ci et l'Université d'Aix Marseille, et qui rassemble des universités et des mémoriaux de 20 pays européens, africains, américain et asiatique.

L'indice AARD en particulier a été opéré pour la Fondation par Philippe Mossé, directeur de recherche émérite au CNRS, en lien avec l'équipe du Pole Formation, Education, Recherche de la Fondation.



Fondation du Camp des Milles / Aix-Marseille Université

CHAIRE
UNESCO

«Éducation à la citoyenneté,
sciences de l'homme
et convergence des mémoires»



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture